

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance spéciale (dite extraordinaire) du conseil de la MRC de Bonaventure tenue le 15 octobre 2020 à 20 heures 30 minutes par visioconférence sous la présidence du préfet, monsieur Éric Dubé et à laquelle étaient présents:

Colette Dow	Maire	Shigawake
Genade Grenier	Maire	Canton de St-Godefroi
Linda MacWhirter	Maire	Hope Town
Hazen Whittom	Maire	Canton de Hope
Régent Bastien	Maire	Paspébiac
Marie-Louis Bourdages	Maire	St-Elzéar
Roch Audet	Maire	Bonaventure
Denis Gauthier	Maire	St-Siméon
Gérard Porlier	Maire	St-Alphonse

ainsi que mesdames Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière et Lynn Fortin, responsable des finances et administration.

Absents: Madame Lise Castilloux, maire de Caplan
Monsieur Stephen Chatterton, maire de New Carlisle
Monsieur Gaétan Boudreau, maire de Cascapédia-St-Jules

- OUVERTURE DE LA SÉANCE-

Le préfet constate qu'il y a quorum et mentionne qu'il s'agit d'une séance spéciale. Considérant l'absence de certains élus, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code Municipal. De plus, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément aux articles 152 et 156 du Code Municipal.

RÉSOLUTION 2020-10-153 Tenue de la séance spéciale (dite extraordinaire) du 15 octobre 2020 à huit clos

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE: IL EST PROPOSÉ par le maire Roch Audet et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure accepte que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

RÉSOLUTION 2020-10-154 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le maire Genade Grenier et résolu à l'unanimité des maires présents que l'ordre du jour suivant soit adopté:

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Embauche à la direction générale
- 3.- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2020-10-154 Embauche à la direction générale

IL EST PROPOSÉ par le maire Denis Gauthier et résolu à l'unanimité des maires présents que monsieur François Bujold soit embauché comme directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC de Bonaventure. Son entrée en poste sera le 19 octobre 2020 et il y aura une période de probation d'un an à partir de la date d'embauche (19 octobre 2020) avant d'obtenir sa permanence. Monsieur Bujold est autorisé à signer tous les documents officiels reliés à sa fonction. Une offre de contrat lui sera soumise et celle-ci sera entérinée à la prochaine séance du conseil de la MRC de Bonaventure.

RÉSOLUTION 2020-10-155 Autorisation signature effets bancaires de la MRC

IL EST PROPOSÉ par le maire Régent Bastien et résolu à l'unanimité des maires présents que monsieur François Bujold, directeur général, secrétaire-trésorier soit signataire des effets bancaires pour les comptes de la MRC de Bonaventure à la Caisse Desjardins Centre Sud Gaspésien ainsi qu'à la banque Laurentienne. Le nom de madame Anne-Marie Flowers sera retiré comme signataire à ces deux institutions financières. Cette autorisation entrera en vigueur à compter du 19 octobre 2020.

RÉSOLUTION 2020-10-156 Modification au registre des entreprises- MRC de Bonaventure

IL EST PROPOSÉ par le maire Colette Dow et résolu à l'unanimité des maires présents qu'à compter du 19 octobre 2020 la modification suivante soit en vigueur:

Changer le nom de madame Anne-Marie Flowers, secrétaire-trésorière comme administrateur au registre des entreprises no 8819799865 pour le nom de monsieur François Bujold, directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC de Bonaventure.

RÉSOLUTION 2020-10-157 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le maire Roch Audet que l'assemblée soit levée.

Note: En signant le procès-verbal, le préfet reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

.....
Éric Dubé, préfet

.....
Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière